

Compte-rendu du Bureau Syndical du Lundi 8 Avril 2019 à Le Pouzin

Étaient présents : Mme Stella BSERENI, Mme Aïda BOYER, M. Jean Pierre LEFEBVRE, M. Maurice QUINKAL, M. Alain LOUCHE, M. Gilbert PETITJEAN, M. Jacques FRANCOIS.

Assistaient également en tant qu'invités : M. Ludovic BAYLE, M. Henry Pascal ELDIN, Mme Athénée ROUBIN, Mme Marie MAHIEU, M. Mark CARRINGTON.

Le quorum est atteint, la séance peut s'ouvrir à 18h

1/ Approbation du PV du Bureau Syndical du 12 Février 2019 :

M. Maurice QUINKAL présente le dernier compte-rendu.

Les membres du Bureau Syndical approuvent à l'unanimité celui-ci.

2/ Avenant au marché public avec la société Achat Public :

M. Maurice QUINKAL indique que le SMI avait lancé en 2016 un marché à procédure adaptée afin de pouvoir offrir aux adhérents un logiciel permettant la rédaction des marchés publics.

En 2016 le périmètre de cette consultation avait été limité à l'Ardèche, le présent avenant propose de modifier le périmètre comme ceci :

Ainsi, les entités correspondant aux critères suivants sont dorénavant incluses dans le périmètre du marché :

- ✓ Les entités de la Drôme
- ✓ Les SDIS
- ✓ Les OPH
- ✓ Les établissements de santé
- ✓ Les EPL

Ne sont pas inclus dans le périmètre du marché, les organismes tels que le Conseil Départemental, les Mairies de plus de 30 000 habitants, les Communautés d'Agglomération de plus de 5 000 habitants ainsi que les clients disposant déjà du Profil Acheteur achatpublic.com et/ou le module Rédaction.

Modification du Bordereau Financier

Conformément au marché, le coût récurrent annuel par tranche en fonction du nombre de collectivités utilisatrices du service, à la date donnée n'est pas modifié.

Le nombre de collectivités utilisatrices comptabilisé à la date de facturation inclura l'ensemble des collectivités hors entités répondant aux critères indiqués au paragraphe « Modification du périmètre du marché, article 1.3 du CCTP » dont la consommation annuelle est supérieure à 20

consultations.

Cet avenant vient ajouter au coût récurrent annuel par tranche en fonction du nombre de collectivités utilisatrices du service, un coût récurrent annuel par tranche en fonction du nombre de consultations pour chaque entité répondant aux critères indiqués au paragraphe « Modification du périmètre du marché, article 1.3 du CCTP » dont la consommation annuelle est supérieure à 20 consultations ; à savoir :

| Nombre de consultations par an | Coût annuel forfaitaire en € HT par entité |
|--------------------------------|--|
| De 21 à 70 consultations | 800€ |
| A partir de 71 consultations | 1 500€ ⁽¹⁾ |

Le Bureau Syndical approuve à l'unanimité cet avenant et autorise M. Le Président à le signer.

3/ Adhésion au SMI :

M. Maurice QUINKAL informe les membres du Bureau Syndical de la demande d'adhésion du Syndicat d'Eau Potable Crussol Pays de Vernoux.

Les membres du Bureau Syndical acceptent cette demande d'adhésion qui devra être entérinée lors du prochain Comité Syndical.

4/ Changement du nom du Syndicat Mixte des Inforoutes :

M. Maurice QUINKAL présente une proposition des équipes des Inforoutes de changement de nom, logo et couleurs.

Après discussion entre les membres du Bureau Syndical, ceux-ci décident de retenir cette proposition et souhaitent que le nouveau nom et logo soit dévoilés lors de l'inauguration du 7 juin prochain.

Les membres du Bureau Syndical, décident de reporter le choix du slogan associé au nouveau nom lors d'une prochaine réunion afin de se donner le temps de la réflexion.

5/ Point projet Campus Numérique :

M. Maurice QUINKAL présente l'annexe financière suivante :

Rappel du contexte

Le 25 Juillet 2018, le syndicat mixte des Inforoutes a acquis un local de 850 m² sis à Le Pouzin pour un coût de 818 880€.

Celui-ci possède déjà une salle de réunion/formation de 150 places assises ainsi qu'un showroom de 270m².

Le local inutilisé et n'ayant jamais été réellement terminé depuis sa construction en 2012, des

travaux de réhabilitation et d'aménagement ont été nécessaires dès l'été 2018, d'autres sont actuellement en cours, et d'autres seront encore à venir pour de le rendre complètement utilisable et fonctionnel.

Investissements

Le showroom a été aménagé afin de créer un accueil, un espace de restauration et un espace de vie afin de recevoir les salariés et de dispenser des formations. Des actions ont été lancées également sur le système d'assainissement, sur le système de chauffage, l'aménagement des espaces verts, la toiture terrasse, la réfection du bassin, etc...

Au 21 mars 2019, le montant total des sommes engagées pour ces travaux divers s'élève à 168 085€.

L'espace du showroom va également être équipé de boîtes acoustiques de différentes tailles afin de créer des espaces de télétravail ou faciliter le coworking pour un montant de 72 821€.

En complément de la salle de formation existante, le projet de Campus approuvé par la Région, vise à créer 6 salles de formations supplémentaires, de 50m² chacune, modulaires et convertibles en salles de 100 m² pour répondre à des besoins plus importants.

Afin de réaliser ces aménagements, nous prévoyons un agrandissement d'environ 400m² dans la continuité des bureaux déjà existants, qui eux, pourront servir à la fois aux enseignants et aux autres besoins humains, logistiques et matériels nécessaires à la mise en œuvre des cours dispensés.

En se basant sur un coût moyen de de 2100€ TTC/m², l'agrandissement (mobilier inclus) représentera un investissement de 840 000€TTC.

La partie du projet concernant la création d'un DataCenter a été précisée par l'étude Jerlaure (l'étude a coûté 21600€), le tout est évalué à 404500€ HT (gros-œuvre + aménagements intérieurs, hors matériel serveurs).

Un investissement complémentaire est à prévoir afin de créer un espace de repos pour répondre aux besoins des astreintes, et du matériel sera nécessaire pour équiper le DataCenter (serveurs, switches, bridges...) pour un montant évalué à 180 000€TTC.

| INVESTISSEMENTS | | | |
|------------------------------------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| | Dépenses | | Recettes |
| Achat locaux | 818 880,00 € | Aide de la région ARA | 1 100 000,00 € |
| Travaux encours | 168 085,00 € | FCTVA | 290 007,30 € |
| Aménagement Showroom | 72 821,00 € | Autofinancement SMI | 596 778,70 € |
| Etude Data Center | 21 600,00 € | Emprunt | 600 000,00 € |
| Aménagement annexe DataCenter | 180 000,00 € | | |
| Construction Datacenter | 485 400,00 € | | |
| Agrandissement salle de formations | 840 000,00 € | | |
| Total | 2 586 786,00 € | | 2 586 786,00 € |

Dépenses de fonctionnement

Une étude des dépenses de fonctionnement depuis l'été 2028, et une projection de ce que cela

pourrait être avec l'agrandissement prévu.

| | Total TTC Annuel pour 850m² | Projection à 1350m² | Commentaires |
|---|---|---|--|
| Eau | 665,21 € | 798,25 € | <i>Dans l'agrandissement il est prévu d'utiliser l'eau du forage pour le réseau sanitaire</i> |
| Alarme | 979,20 € | 1 175,04 € | <i>Juste une augmentation du nombre de capteurs</i> |
| Ascenseur | 1 020,00 € | 1 020,00 € | <i>Pas de deuxième ascenseur prévu</i> |
| Assurance bâtiment et responsabilité civile | 3 790,00 € | 4 548,00 € | |
| Abonnement fibre 100 M | 7 632,00 € | 7 632,00 € | <i>La consommation actuelle permet de n'envisager aucune augmentation du débit</i> |
| Electricité | 3 876,00 € | 6 124,08 € | |
| Chauffage au gaz | 8 320,00 € | 9 152,00 € | <i>Dans le cadre du Datacenter il est prévu la récupération d'énergie afin de chauffer les agrandissements</i> |
| Ménage | 6 544,37 € | 10 340,10 € | |
| Entretien espace vert | 5 400,00 € | 5 400,00 € | |
| Emprunt (moyenne sur 6 ans) | 34 000,00 € | 34 000,00 € | |
| Total | 72 226,78 € | 80 189,48 € | <i>Soit une hausse de moins de 10 %</i> |

M. Maurice QUINKAL indique aux membres du Bureau que des contacts ont été pris avec le Pôle Emploi pour mettre en place des formations à destination de demandeurs d'emploi sur la thématique du travail dans les collectivités locales.

Le CDG 07 va aussi être sollicité afin de pouvoir les intégrer au projet.

Ce type de formation est déjà dispensé par des structures comme les Inforoutes, dans l'Oise par exemple entre autres.

Une rencontre avec le CNFPT a eu lieu pour présenter le projet de Campus des Inforoutes, le CNFPT est intéressé par les salles de formations du futur projet, mais aussi pour référencer les compétences reconnues des agents du syndicat. Une réunion va être programmée avec la direction de l'antenne régionale afin d'avancer ensemble sur des projets en commun.

Les élus proposent de lancer l'appel d'offre pour retenir un architecte afin d'avancer sur le projet en attendant le retour de la région sur la suite à donner du projet des Inforoutes. Une réunion de travail est d'ailleurs programmée avec le CD07 le mardi 9 avril à ce sujet.

6/ Demande de l'école des codeurs du Cheylard :

M. Maurice QUINKAL présente la demande de l'école de codeurs d'héberger la nouvelle formation qu'elle propose. La structure recherche une salle de formation disponible pour 22 semaines s'étalant de Septembre 2019 à Novembre 2020.

15 personnes devraient être formées sur le métier de développeur grâce à cette session de formation. La planification prévoit une période initiale intensive de deux mois d'affilée (Septembre et Octobre) puis un rythme d'une semaine par mois dans nos locaux.

L'école des codeurs a un budget de 2500€HT pour ces 22 semaines.

Les élus évoquent l'absence de salles de formations d'ici 2020, ceux-ci proposent donc de mettre à disposition les deux premiers mois la salle de formation des locaux de Privas, puis de les accueillir dans la salle de conférence du Pouzin une semaine par mois en attendant l'agrandissement.

Les Inforoutes ayant été partenaires de l'école des codeurs lors de son lancement, et celle-ci s'intégrant dans la dynamique du numérique que les Inforoutes souhaitent insuffler aux territoires, il est proposé d'établir une convention au tarif de 2500 €HT pour la durée de la formation, même si ce coût est inférieur au prix qui a été défini pour la location de salle.

Les membres du Bureau Syndical acceptent d'accompagner ce projet et autorisent M. Maurice QUINKAL à signer cette convention.

7/ Inauguration du 7 juin prochain :

M. Maurice QUINKAL présente deux scénarios pour l'inauguration :

- Un avec comme objectif 150 personnes présentes
- Un avec comme objectif 300 personnes présentes

Les élus, après discussion, souhaitent se donner de l'ambition et retiennent le projet le plus ambitieux.

La séance est levée à 19 h 30.